

Où envoyer le règlement du loyer ? 3F répond

Je paye mon loyer à 3F par chèque ou mandat cash : à quelle adresse dois-je les envoyer ?

Pour régler votre **loyer** à **3F**, vous devez envoyer vos chèques ou mandats cash à la Safig.

Son adresse figure sur le talon d'accompagnement (TAC) de l'[avis d'échéance du loyer](#)

N'oubliez pas de découper ce TAC et de le joindre à votre courrier.

Vous avez perdu le talon d'accompagnement ? Dans ce cas :

- inscrivez vos références de locataire au dos de votre chèque ou de votre mandat cash (vous les trouverez dans l'encadré bleu de votre avis d'échéance) ;
- envoyez-le par courrier à l'[équipe en charge de votre dossier chez 3F](#) ou remettez-le à votre **gardien·ne**.